

IDÉES

LES FINANCES PUBLIQUES DU QUÉBEC, UN DÉSASTRE ?

Ne surdramatisons pas notre endettement

Par rapport à celle des pays industrialisés, la dette du Québec, en pourcentage du PIB, est plus élevée que celle du Canada, mais moins que celle de la moyenne des pays de l'OCDE. Pas la peine de couper l'aide sociale pour ça.

JACQUES PARIZEAU

Ancien premier ministre du Québec (1994 à 1996) et ministre des Finances (1976 à 1984).

Premier de deux textes.

Les finances publiques du Québec, nous dit-on, sont si mal en point et la dette à un niveau tel que si on ne corrige pas la situation, le Québec est menacé du sort de la Grèce ou de l'Espagne. Ce genre d'observation est souvent exprimé dans les médias. Il nous vient depuis quelque temps de milieux gouvernementaux. On a beau promettre des milliards pour demain, une sorte de morosité se répand dans l'opinion publique: selon l'expression consacrée, les caisses sont vides.

L'article qui suit, en deux temps, est destiné à démontrer qu'on a tort de s'énerver, que la situation n'est pas du tout celle qu'on se plaît à nous présenter. La première partie a trait à la dette publique, la seconde aux revenus et dépenses du gouvernement.

Au 31 mars 2012, la dette du gouvernement du Québec était, nous dit-on, de 183 milliards de dollars, soit 53% du produit intérieur brut, et on prévoyait dix milliards de plus pour le 31 mars 2013. La dette du secteur public, incluant, en plus de celle du gouvernement, celles d'Hydro-Québec,

« On a tort de s'énerver, la situation n'est pas du tout celle qu'on se plaît à nous présenter »

des autres entreprises gouvernementales, des municipalités et des universités, se chiffre à 246 milliards, soit 71% du PIB. Si on ajoute à cela la part du Québec dans la dette fédérale, disons 19%, calculée sur la même base, on ajoute 46% du PIB et on arrive donc à un endettement total de 117%! Un tel niveau d'endettement justifie des actions radicales et rapides pour réduire les déficits et sinon rembourser la dette,

en tout cas la stabiliser. Quant à vouloir faire d'une province un pays, il ne faut même pas y songer. L'austérité devient le seul horizon.

La confusion

C'est ce cadre financier qui domine la politique budgétaire, suivie par plusieurs ministres des Finances, depuis que l'un d'eux a affirmé, il y a une dizaine d'années, que les « *huitisiers sont à notre porte* ». De là, une grande confusion. Tous les montants que j'ai mentionnés jusqu'à maintenant sont établis sur la base de la dette brute, c'est-à-dire qu'on ne tient pas compte des actifs. C'est à peu près comme si un individu, se présentant à sa banque pour établir son bilan financier, déclarait sa dette sur cartes de crédit et son hypothèque, mais pas le montant de ses dépôts bancaires ni l'évaluation de sa maison. Aucun gouvernement au Canada, fédéral ou provincial, à part celui du Québec, ne se sert du concept de dette brute. Deux concepts de dette publique sont couramment utilisés: la dette nette et la somme des déficits cumulés. Le premier peut être défini comme étant la dette brute moins la valeur des actifs financiers du gouvernement. Les déficits cumulés, c'est la dette nette moins les actifs non financiers. Le gouvernement fédéral se sert exclusivement des déficits cumulés, l'Ontario et l'Alberta de la dette nette et des déficits cumulés; d'autres provinces, de la dette nette seulement. Au Québec, on établit aussi la dette selon les déficits cumulés; néanmoins,

dans les débats publics, c'est de la dette brute dont on fait état.

Si on se sert du concept de déficits cumulés, le portrait change alors complètement. Au 31 mars 2012, la dette du gouvernement du Québec était de 114 milliards, soit 33% du PIB, au lieu de 53%. La dette du reste du secteur public est faible parce que les actifs d'Hydro-Québec dépassent largement ses dettes. Si bien, que l'endettement de tout le secteur public québécois n'est plus de 71%, mais de 35% du PIB: la moitié moins!

Sans doute le niveau d'endettement du gouvernement du



Les gouvernements du Québec ont réussi, depuis plusieurs années, à maintenir des équilibres budgétaires satisfaisants, assure l'ex-premier ministre Jacques Parizeau.

Québec proprement dit est-il le plus élevé des provinces canadiennes, mais il faut dire, d'abord, que l'Ontario est en train de nous rattraper; ensuite, que l'on traîne encore les effets de la réforme comptable de 1997 qui a complètement transformé la prise en compte du déficit actuariel des fonds de pension des employés du secteur public et augmenté d'un seul coup la dette de 20%, et enfin, que le niveau de la dette est stabilisé.

La valse des milliards « comptables »

Au vu des chiffres fournis par le ministère des Finances, cette stabilisation n'est pas évidente. En novembre 2012, on annonçait que du 31 mars 2012 au 31 mars 2014, la dette passerait de 114 à 120 milliards. Dans la *Mise à jour économique et financière* de mars dernier, on annonçait 117 mil-

liards. Que se passe-t-il? Le gouvernement aurait-il déjà commencé à « rembourser » la dette grâce à ses coupes budgétaires? Pas du tout! Ce sont plutôt des changements aux conventions comptables qui sont en cause. Le cas vaut la peine d'être expliqué.

En premier lieu, la Société de financement des infrastructures locales et la Société d'habitation du Québec ont modifié leurs conventions comptables. Cela a ajouté 1,2 milliard de dollars à la dette. En deuxième lieu, et surtout, Hydro-Québec a décidé d'adopter l'IFRS, soit les normes comptables de l'International Financial Reporting Standards. On a d'abord cru, à Québec, que cela ajouterait 3,3 milliards, puis six milliards à la dette du gouvernement. Mais l'Institut canadien des comptables agréés, qui se veut l'autorité en ces matières, est venu au secours du gouverne-

ment en reportant à trois reprises la date d'inscription de l'IFRS à la dette. L'année 2013-2014 ne sera donc pas touchée. Ce sera pour l'année suivante. Ouf! Et comme Ontario One a décidé d'adopter les normes comptables américaines, moins exigeantes que celles de l'IFRS, on se croit justifié à Québec de couper la poire en deux et d'inscrire éventuellement à la dette non pas 6 milliards, mais 3,3 milliards. Re-ouf!

Et dire que pendant ce temps, on veut couper une vingtaine de millions à l'aide sociale et une cinquantaine dans les services de garde, pour éviter, nous dit-on, de sombrer dans le chaos grec ou espagnol!

Quand on se compare...

Enfin, on terminera l'examen de la dette par l'ajout à celle du Québec de sa part de la dette fédérale, évaluée cette fois à partir des déficits cumulés. Elle

représente non plus 46% du PIB, mais 32%. Si bien que dans l'hypothèse où le Québec serait un pays, aujourd'hui, sa dette serait de 65% du PIB. Ce serait tout à fait gérable. Et si on compare la dette totale du Québec à celle des pays industrialisés, en se servant de la méthode de l'OCDE, on constate qu'elle est (en% du PIB) plus élevée que celle du Canada, mais moins élevée que celle de la moyenne des pays de l'OCDE. Et la dette de la Grèce est... trois fois plus élevée que celle du Québec!

En fait, les gouvernements du Québec ont réussi, depuis plusieurs années, à maintenir des équilibres budgétaires satisfaisants. Cela apparaîtrait beaucoup plus clairement, si on cessait de changer les conventions comptables à tout bout de champ.

■ Demain: les revenus et dépenses du gouvernement

LA RÉPLIQUE > DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Remettre les pendules à l'heure sur le « développement des affaires »

L'économie du Québec a besoin d'interventions professionnelles en ces matières, autant pour sa croissance économique que sociale

NORMAND TURGEON

Ph. D., professeur titulaire HEC Montréal

Voilà que nous avons entendu à la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (la « commission Charbonneau »), au cours des derniers mois, des témoins portant des titres administratifs tels que « directeur du développement des affaires » ou « vice-président responsable du développement des affaires », comme ce fut le cas pour M. Gilles Cloutier, ex-v.p. de la firme Roche, dont le témoignage a pris fin mardi.

Pour toute personne qui enseigne le développement des affaires à l'université, ce que je fais à HEC Montréal dans le cours Marketing, croissance et développement des affaires (et son pendant anglais Marketing, Growth and Business Development) au programme de MBA depuis 2005, il est impératif de faire la lumière sur ce sujet d'étude afin de rendre justice à ce concept de gestion ainsi qu'à ces femmes et hommes qui pratiquent cette activité comme profession et qui le font de façon juste et saine.

D'emblée, ce n'est que récemment que les écoles et facultés de gestion au Québec ont

LE DÉCLENCHEUR

« Le choc de la vérité est parfois brutal. Depuis l'automne, la commission Charbonneau avait déjà donné lieu à un impressionnant défilé de pommes pourries, mais le cas de Gilles Cloutier est quelque peu différent. Cet organisateur à la retraite, qui était responsable du « développement des affaires » au groupe Roche, puis chez Dessau, était un véritable technicien de la magouille électorale. À l'entendre raconter sur le ton de la conversation comment il recrutait les prête-noms par centaines, transformait ni plus ni moins les municipalités en filiales d'une firme de génie-conseil, trafiquait la comptabilité, tripotait les bordereaux, on en avait des frissons. »

Michel David, *Le Devoir*, 2 mai 2013

inscrit de tels cours spécialisés sur le développement des affaires dans leurs programmes d'études. Aujourd'hui, autant la littérature de gestion que celle d'économie proposent maints livres et articles scientifiques sur ce sujet. Un chercheur danois a même offert

dernièrement une définition de ce qu'est le développement des affaires: « *Le développement des affaires désigne des fonctions et des processus en lien avec l'analyse d'occasions de croissance, le soutien et le suivi de la mise en œuvre de ces mêmes occasions, mais n'implique pas les décisions concernant la stratégie et la mise en œuvre de ces occasions.* » Somme toute, ce que cette définition laisse entendre, c'est la prépondérance de l'analyse sur l'action; la tâche du gestionnaire en développement des affaires étant davantage de positionner l'entreprise dans la foulée de la croissance économique, de celle des marchés démographiques et géographiques ou des nouvelles tendances en matière de modèles d'affaires émergents.

Il est certain que le concept de développement des affaires a une perspective multidimensionnelle dans sa pratique, allant même jusqu'à inclure différentes tâches reliées à la recherche et à la conclusion de contrats, voire à la vente de produits et services. Et, comme nous l'avons tout constaté avec une certaine amertume, pour certaines entreprises, le développement des affaires incluait également d'organiser des élections clés en main et de faire fi de la Loi sur le financement des partis politiques...

Par rapport à de tels propos, il serait opportun d'invoquer le fameux dicton: « *Là où il y a de l'homme, il y a de l'homme* ». Mais force est de constater que là où il y a de l'homme, il y a aussi une volonté de changer l'ordre des choses. En effet, les modèles économiques se perfectionnent. Les modèles d'affaires changent radicalement dans plusieurs industries. Les modèles politiques, aussi, se raffinent. Les modèles de développement des affaires n'ont d'autres choix que d'évoluer.

C'est ainsi que nous assistons actuellement à la naissance d'une théorie du développement des affaires ancrée dans la théorie économique de la croissance ainsi que dans celle des changements organisationnels et du cycle de vie des entreprises. On y parle donc de macro et de micro-économie, d'innovation, de recherche et développement, de gestion du changement, de compétitivité, ainsi que d'autres sujets dont, très certainement, de l'éthique des affaires.

C'est à cette autre conversation que les acteurs des milieux académiques et organisationnels du développement des affaires vous invitent à participer. L'économie du Québec a besoin d'interventions professionnelles en développement des affaires, autant pour sa croissance économique que sociale.